

Communiqué de presse

Fribourg, le 14 novembre 2025

Budget 2026 de l'HFR : une amélioration attendue par rapport à 2025

Au terme de son processus budgétaire, l'hôpital fribourgeois (HFR) prévoit une perte de 25.6 millions de francs pour l'année 2026. Sans l'introduction du nouveau système tarifaire ambulatoire TARDOC/forfaits ambulatoires, qui pourrait avoir un impact négatif pour plus de 8.5 millions de francs sur ses revenus, la perte 2026 aurait été de 19.9 millions de francs. Après une année 2025 d'intense travail de réorganisation des services stationnaires de ses sites régionaux, l'année 2026 sera une année de développement ciblé de certains pôles cliniques, tant en matière d'activité stationnaire qu'ambulatoire.

Le budget 2026 de l'hôpital fribourgeois (HFR) publié aujourd'hui prévoit une perte de 25.6 millions de francs. Ce montant, qui reste élevé est toutefois en diminution par rapport au budget 2025 (29.8 millions de francs), grâce aux mesures prises durant l'année en cours qui déploieront pleinement leur effet en 2026. Lors de la publication du budget 2025, l'HFR ambitionnait de limiter son déficit 2026 à une vingtaine de millions de francs. Ce dernier objectif n'a pas pu être atteint, principalement à cause de la baisse estimée des recettes de 8.5 millions de francs que l'HFR anticipe en prévision de l'entrée en vigueur de la structure tarifaire ambulatoire TARDOC/forfaits ambulatoires au 1^{er} janvier 2026.

Le budget 2026 se base sur une augmentation des recettes dans les domaines du stationnaire aigu et de la réadaptation stationnaire de 5.8% par rapport à 2024 et de 8.2% par rapport aux projections pour 2025. La réorganisation des services stationnaires sur l'ensemble des sites ainsi que l'ouverture d'une salle supplémentaire au bloc opératoire en 2025 permettront notamment de prendre en charge un nombre plus élevé de patients et patientes, en particulier en gériatrie aigüe, en chirurgie générale et orthopédique et en pédiatrie. Pour le domaine ambulatoire, le Centre des veines à l'HFR Tafers, ainsi que le développement de la médecine nucléaire, de la diabétologie-endocrinologie et de l'ophtalmologie contribueront à la progression de l'activité.

Compte tenu de la hausse prévue de l'activité stationnaire et ambulatoire de certains services, le budget prévoit une augmentation des recettes. Pour le domaine ambulatoire, cette évolution sera toutefois négativement impactée par l'entrée en vigueur du nouveau système tarifaire TARDOC/forfait ambulatoires au 1^{er} janvier 2026 mentionnés ci-dessus (-8.5 millions de francs). Le montant des prestations d'intérêt général (PIG) versées par l'Etat de Fribourg est stable.

Malgré cette pression sur les revenus, le déficit prévu pour 2026 est moins élevé que celui de 2025. Ceci grâce à la poursuite des mesures de maîtrise des charges initiées en 2025, telles que la pérennisation de la réduction des 90 postes, le maintien du délai de carence lors d'engagement de personnel et la limitation des remplacements systématiques en cas

d'absence. A ces mesures s'ajoute un objectif de réduction des charges de 0.7% fixé à l'ensemble des directions et services de l'HFR et qui devrait permettre une économie totale supplémentaire de 2.9 millions de francs. Les directions et services détermineront l'application cette réduction aux charges d'exploitation et/ou aux charges salariales. Pour rappel, une part significative du déficit a pour origine des charges induites par la période d'inflation 2023-2024 (par ex. les indexations salariales et la hausse des coûts d'énergie et du matériel médical) qui n'ont pas été compensées ni par les tarifs, ni par les PIG.

Dans la même logique de maîtrise des charges, la Direction a également établi une liste de priorités des investissements 2026 pour un montant de 37 millions de francs, qui sont principalement des renouvellements de matériel médical ainsi que le nouveau système d'information clinique (SIC).

La rigueur budgétaire de l'HFR ne l'empêche pas de poursuivre le développement de ses activités, pour autant que ces dernières fassent partie de ses missions de base, qu'elles répondent à des besoins et que leurs coûts soient couverts. En 2026, l'accent sera mis sur l'ouverture du Centre de santé de la Singine et la préparation de celui du Lac et sur l'utilisation des étages actuellement libres à l'HFR Riaz et l'HFR Meyriez-Murten. Cinq pôles cliniques ont par ailleurs été sélectionnés pour des développements prioritaires : l'oncologie, le domaine « cœur-vasseaux » (cardiologie et angiologie), la chirurgie générale et orthopédique, la gériatrie aigüe et la santé de la femme. La digitalisation sera également au cœur des projets prioritaires, avec notamment le début des travaux de mise en place du nouveau système d'information clinique ([voir le communiqué de presse du 5 novembre](#)). La formation des cadres et le renforcement de la biobanque font également partie des priorités stratégiques de l'année 2026.

L'exercice d'élaboration du budget a mobilisé l'ensemble des cadres de l'hôpital et ce résultat est le fruit de leur grand engagement dans la recherche continue d'améliorations et d'efficience. Le Conseil d'administration est conscient que les réorganisations effectuées ont exigé une flexibilité importante de la part du personnel concerné et les en remercie.

Annexe : budget 2026

Renseignements

Annamaria Müller, présidente du Conseil d'administration
T +41 26 306 01 02 de 13h30 à 14h30

Philipp Müller, directeur général,
T +41 26 306 01 02 de 13h30 à 14h30

Service de presse

Catherine Favre Kruit, responsable communication et marketing
T +41 26 306 01 25

Qui sommes-nous

Établissement cantonal, l'hôpital fribourgeois (HFR) joue un rôle essentiel dans le système de santé du canton de Fribourg avec ses quelque 3800 collaboratrices et collaborateurs. Il accueille chaque année près de 20'000 patientes et patients en stationnaire et traite 500'000 consultations ambulatoires. En sa qualité d'**hôpital de formation universitaire et de recherche**, il prépare la relève médicale pour la prise en charge de demain en collaboration avec l'**Université de Fribourg**.

L'HFR propose **une très large palette de traitements médicaux**, comprenant également les **principales interventions chirurgicales**. Par ses coopérations avec le CHUV et l'Inselspital (Hôpital de l'Île), il offre un accès direct à la médecine hautement spécialisée.

Le réseau hospitalier HFR est **proche des patientes et patients** grâce à un centre pour la médecine de pointe à Fribourg et à ses sites régionaux de Riaz, Meyriez-Murten et Tafers, qui assurent une permanence, disposent de lits de médecine interne et proposent des traitements ambulatoires ainsi que la réadaptation.

Budget 2026

(en milliers de francs)

	Budget 2026
Recettes stationnaires brutes	287'881
Recettes ambulatoires brutes	212'577
Déduction sur produits des prestations	-135
Produits des prestations de services	500'322
Produits de prestations au personnel et à des tiers	15'932
Prest. d'intérêt général et autres prestations	76'399
Autres recettes résultant de livraisons et de prestations	92'331
Produit d'exploitation	592'653
Fournitures médicales	-101'702
Charges alimentaires	-7'062
Charges ménagères	-6'632
Charges de matériel	-115'396
Bénéfice d'exploitation I	477'257
Charges salariales	-342'939
Assurances sociales	-72'769
Délai de carence	2'970
Honoraires	-2'297
Autres charges de personnel	-2'813
Charges de personnel	-417'847
Bénéfice d'exploitation II	59'410
Coûts des immobilisations (hors amort.)	-5'150
Entretien et réparations	-19'682
Charges d'énergie et eau	-6'068
Charges d'administration et d'informatique	-11'227
Autres charges liées aux prestations aux patients	-3'895
Autres charges non liées aux prestations aux patients	-4'386
Autres frais d'exploitation	-50'407
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	9'003
Amortissements et réévaluations	-23'987
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts (EBIT)	-14'984
Charges financières	-5'617
Produits hors période et exceptionnels	671
Perte annuelle	-19'930
Effet Tardoc et forfaits ambulatoires	-8'500
Objectifs aux services (0.7%)	2'850
Perte annuelle	-25'580